

Lettre de consultation

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Assister et Conseiller la SDR TPME Touristiques de la région Souss-Massa sur les aspects liés à l'organisation managériale de la société et des projets cibles du programme d'appui aux TPME Touristiques.
Numéro de marché	23-MR4632
Bénéficiaire(s)	Programme SABIL
Pays	Maroc
Durée totale des jours prévus	25

II. Objet et caractéristiques principales du projet de contrat

Le marché a pour objectif principal d'offrir un **renforcement dans la structuration de l'accompagnement des entrepreneurs dans le secteur du tourisme dans la région Souss-Massa**, tel que mis en œuvre par la **Société de Développement Régional TPME Touristiques (SDR TPMET) de la région Souss-Massa** (<https://smarttourisme.com/>) et en application du cahier des charges joint à cette lettre de consultation.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET DE CONTRAT

Nature des prix	Prix unitaire
Durée d'exécution	Du 12/09/2023 au 15/11/2023
Lieu principal d'exécution du contrat	Agadir, Maroc
Devise paiement	€uros ou MAD

III. Calendrier de passation

	DATE*	HEURE
Date limite de remise des offres	27/08/2023	21:00 (Heure marocaine)
Entretiens	05/09/2023	
Finalisation de l'analyse des offres	08/09/2023	
Notification des attributions	08/09/2023	

Signature du contrat	11/09/2023	
Entrée en vigueur du contrat	12/09/2023	

***Date prévisionnelle.**

IV. Procédure de passation

Le présent contrat est soumis au Code de la commande publique français (CCP) dans sa version en vigueur issue de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

La consultation est passée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

V. Dossier de consultation

Le dossier de consultation est envoyé par voie électronique aux soumissionnaires et est constitué de :

- La présente lettre de consultation,
- Le cahier des charges (expression de besoin),
- La déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion

VI. Présentation des offres

Les éléments de candidature, d'offre ainsi que toute correspondance et documents relatifs à la présente consultation doivent être rédigés en français.

A l'appui de leur offre, les candidats devront remettre un dossier constitué des documents suivants :

- Une offre technique incluant une description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour mener cette prestation
- Le CV de l'expert, comprenant des références professionnelles
- Un portfolio d'au moins deux travaux similaires
- Une offre financière incluant les honoraires et l'ensemble des coûts opérationnels nécessaires à l'exécution de la prestation. Ainsi, aucun frais additionnel ne sera pris en charge par EF.

Les documents demandés ci-dessus sont obligatoires. Leur absence entraîne la non-conformité de l'offre présentée et, de fait, son rejet.

La période de validité des offres remises est fixée à 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

VII. Modalités de transmission des offres

Les candidatures devront être envoyées avant le 27 août 2023 à 21h00 (Heure marocaine) en format électronique à l'adresse suivante : sabil.achats@expertisefrance.fr

VIII. Procédure de sélection

Dans un premier temps, il sera procédé à la vérification de l'admissibilité des candidatures et de leur capacité à assurer la prestation.

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	70
• Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	10
• Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	20
• Organisation des tâches et du temps	10
• Travaux similaires et références	10
• Equipe d'experts proposée	20
Score offre financière	30
Score total	100

Chaque offre fera l'objet d'une analyse basée sur les critères ci-dessus et se verra attribuer une note par addition des notes obtenues sur chaque critère. Expertise France pourra si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec tout ou partie des soumissionnaires et conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la « mieux disante ».

Expertise France pourra si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec tout ou partie des soumissionnaires et conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la mieux notée au regard de ces critères.

IX. Traitement des données à caractère personnel

Expertise France s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Identité et coordonnées du responsable de traitement et de son représentant :

Expertise France
40, Boulevard de Port Royal
75005 Paris

Représentée par son Directeur Général,

Responsable de traitement opérationnel :

Le Département des Systèmes d'Information représenté par son Directeur

Coordonnées du délégué à la protection des données personnelles :

informatique.libertes@expertisefrance.fr

Les fondements juridiques légitimant le ou les traitements correspondent aux c) et e) de l'article 6.1 du RGPD, à savoir que :

- Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Expertise France est soumis ;
- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi Expertise France ;

Les finalités du ou des traitements sont :

- La gestion et le suivi de la présente procédure de passation de marchés,
- La gestion et le suivi du marché public conclu.

Les destinataires ou catégorie de destinataires des données à caractère personnel sont exclusivement les personnels habilités de l'autorité contractante, des ministères et des opérateurs de l'Etat, en charge de la passation et de l'exécution du contrat, ainsi que de leurs prestataires d'assistance dans ses activités.

Durée de conservation : ces données sont conservées pendant toute la durée de passation et d'exécution du contrat, ainsi que durant la DUA applicable au contrat.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement à ces informations qui les concernent. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement et d'opposition à ce traitement pour des motifs légitimes. L'exercice des droits d'information et de tout autre exercice de droit des personnes concernées par les traitements mis en œuvre peuvent être effectués auprès du délégué à la protection des données d'Expertise France.

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Expertise France s'engage à garantir la confidentialité des propositions qui lui sont adressées et veille à ce soit assurée la sécurité et le stockage de ces propositions.